

Solidarités

Rennes Métropole poursuit son engagement en faveur de projets solidaires

Depuis 2022, la Métropole rennaise soutient les acteurs associatifs dans leurs projets de solidarités via l'Appel à Communs. La cinquième édition de ce dispositif est dotée d'une enveloppe financière de 123 000 €.

Au-delà d'un soutien financier, l'Appel à Communs "Solidarité et accès aux droits" vise à renforcer la coopération entre les associations du territoire et à favoriser la diffusion d'actions à forte utilité sociale, en cohérence avec les objectifs de la [stratégie métropolitaine des solidarités](#) adoptée en septembre 2022.

Les porteurs de projets intéressés peuvent déposer leurs candidatures **entre le 2 décembre 2024 et le 31 janvier 2025**.

Les projets recherchés

Cette édition mettra en avant les projets qui se déploient sur plusieurs communes et qui incluent un volet de formation pour les bénévoles. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Faciliter l'accès aux droits et lutter contre le non recours.
- Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser une alimentation saine et durable
- Développer des actions de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité culturelle
- Contribuer à une meilleure intégration, à un meilleur accueil, et à l'accompagnement des personnes exilées
- Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement des aînés
- Contribuer à l'innovation sociale

Chiffres 2024

En 2024, Rennes Métropole a soutenu 41 projets pour un montant total de 123 000 €.

La cartographie des projets soutenus depuis 2022 est disponible [en ligne](#).

Exemple de projets soutenus

"En voiture Nina et Simon.e.s" est un projet porté par le CIDFF 35. La subvention de la Métropole a permis de financer un projet d'information itinérante sur les droits des

femmes, l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes. Avec un van, le CIDFF organise des permanences en priorité dans les territoires ruraux et les quartiers prioritaires rennais.

Avec "**Bouge ton square**" Breizh Insertion Sport organise des animations sportives et de sensibilisation à la santé avec le Bus Itinérant Sport Santé dans les communes de Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande et Chantepie. Ce projet vise à renforcer l'inclusion sociale et professionnelle des habitants locataires, à favoriser l'accès aux droits et les interactions avec les acteurs économiques du territoire.

L'épicerie sociale intercommunale « Partage – Amitié – Solidarité » fournit une aide alimentaire aux personnes aux ressources limitées. C'est également un lieu de d'écoute et d'aide pour aider les individus à surmonter des difficultés passagères. La subvention a aidé l'association à s'installer dans de nouveaux locaux.

La Métropole a financé un projet de cohabitation intergénérationnelle solidaire, porté par l'association Maison en Ville en collaboration avec Global Cité qui s'adresse à des publics âgés vulnérables. Cette initiative innovante vise à explorer et expérimenter l'accueil de jeunes au domicile de seniors atteints de maladies neuro-évolutives, en apportant également un soutien à leurs aidants.

L'association Être en confiance (Betton) a été soutenue pour la mise en place d'un stage d'autodéfense féministe en utilisant la méthode RIPOSTE. Un travail avec les professionnel·es locaux a permis de proposer ce stage en priorité aux femmes en situation de vulnérabilité et aux jeunes filles.

L'association Si on s'allait ? a également bénéficié d'une subvention pour former ses bénévoles au droit des étrangers.

Pratique

Toutes les informations relatives au dépôt de dossier sont à retrouver [en ligne](#).

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

